

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2008

MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE LA Ve RÉPUBLIQUE
(Deuxième lecture) - (n° 993)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTN° 47 (2^{ème} rect.)

présenté par
M. Warsmann, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 34

Dans l'alinéa 2 de cet article, substituer aux mots :

« et 49 »,

les mots :

« , 49, 50-1, 51-1 et 51-2 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.